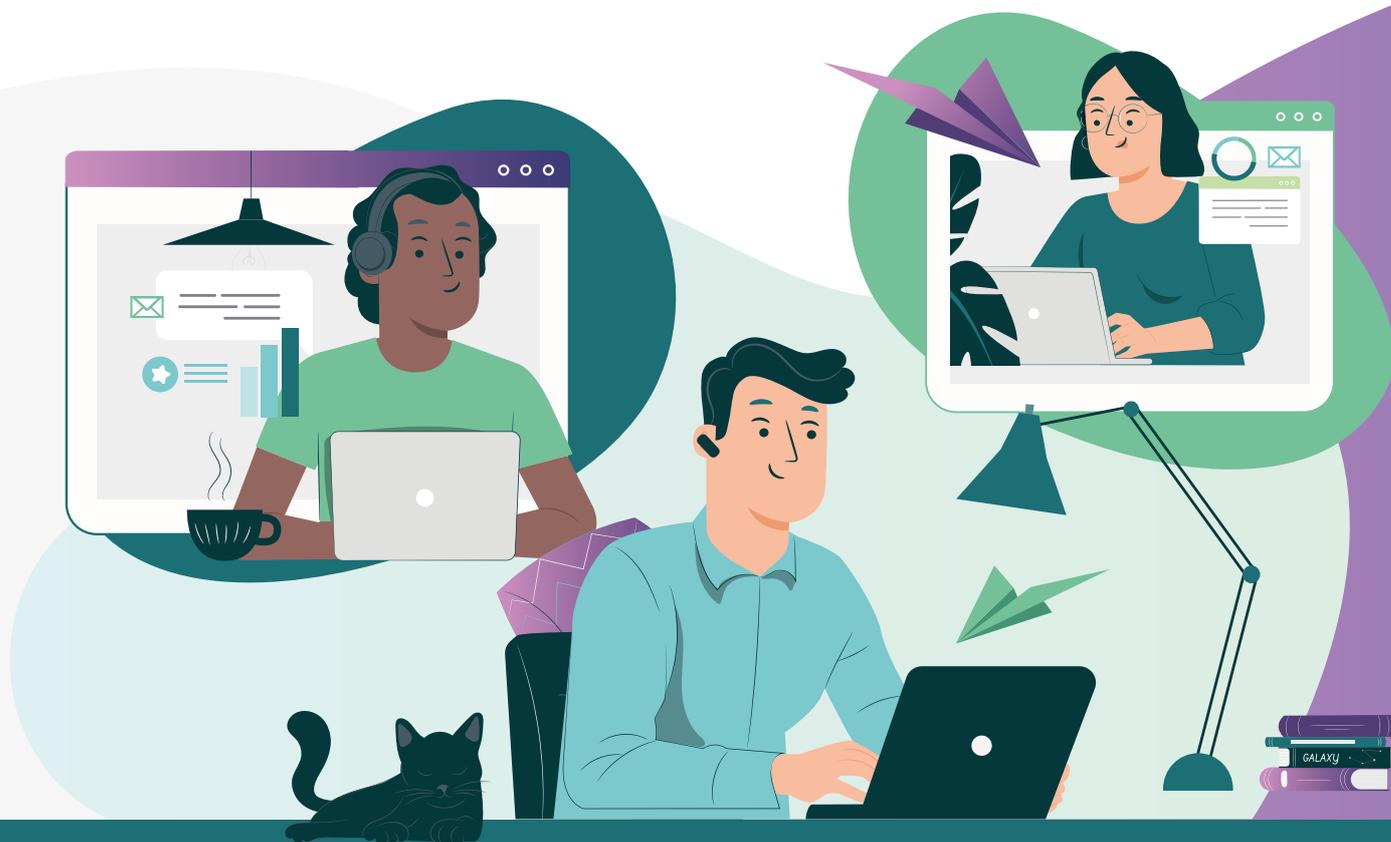


**10^e JOURNÉE
DES SCIENCES
SOCIALES**

**FONDATION POUR
LES SCIENCES SOCIALES**
sous l'égide de la Fondation de France

LE TRAVAIL À DISTANCE

DÉFIS, ENJEUX ET LIMITES



JEUDI 30 MARS 2023

De 9h00 à 15h30

En partenariat avec

Le Monde

Sorbonne Université

28, rue Serpente, 75006 PARIS
Amphithéâtre Georges Molinié (D035)

INSCRIPTIONS contact@fondation-sciences-sociales.org

JEUDI 30 MARS 2023

De 9h00 à 15h30

LE TRAVAIL À DISTANCE

DÉFIS, ENJEUX & LIMITES

L'un des principaux héritages de la pandémie de la Covid-19 sera certainement l'extension des interactions à distance basées sur les technologies numériques de l'information, en particulier le travail à distance. Dans la plupart des pays, les interventions non pharmaceutiques contre les pandémies ont imposé un recours massif et forcé au télétravail pour tous ceux qui le pouvaient. Au plus fort de la crise (de mars à mai 2020) près de la moitié des salariés européens pratiquaient le télétravail, partiel ou complet. Ce choc constitue une accélération d'une évolution ancienne mais lente et inégale fondée sur la digitalisation de l'économie qui permet à certains de travailler en dehors des locaux de l'entreprise, à domicile, dans des bureaux distants ou dans des espaces de co-working. Au moment où s'écrivent ces lignes, la pandémie est quasiment terminée, mais le télétravail, au moins partiel, est entré dans les mœurs et pourrait techniquement concerner près de la moitié des emplois dans les pays développés.

Après deux cents ans de séparation, le retour au domicile de l'activité économique soulève d'importants défis juridiques. Il est également porteur d'interrogations quant aux effets sur le bien-être des travailleurs : liberté accrue, désocialisation, ou bien encore facteur d'innovation et de coopération renforcée ?

Quelles sont les limites qui s'imposent d'ailleurs à l'extension du travail à distance ?

Certaines activités en sont-elles techniquement exclues ?

L'extension du télétravail a également agi comme un révélateur, notamment à travers la manière dont les hommes et les femmes ont été diversement touchés par ce dispositif.



9h00 • Accueil des participants

Introduction

9h15 • **Claudia Senik**,
Professeur d'économie à Sorbonne-Université et à l'École d'économie de Paris,
Directrice scientifique de la Fondation pour les Sciences Sociales



SÉANCE 1

LES DÉFIS DU TÉLÉTRAVAIL

9h30 • **Malo Mofakhami**, maître de conférences en sciences économiques, CEPN, Université Sorbonne Paris Nord, La pandémie de Covid-19 un tournant dans la pratique du télétravail ? Les effets en trompe-l'œil du télétravail sur les conditions de travail et le bien-être en France

9h45 • **Céline Teyssier**, postdoctorante en droit privé, CIECST, Université de Bordeaux, Une approche juridique des mutations géographiques du travail : le renouveau du domicile, lieu de travail d'hier et d'aujourd'hui

10h00 - 10h15 • Discussion

Pause-café

SÉANCE 2

DIGITALISATION DU TRAVAIL, INNOVATION ET COOPÉRATION

10h30 • **Jérôme Hergueux**, chargé de recherche en économie comportementale, BETA, Centre National de la Recherche Scientifique, Coopération en ligne : 40 ans de télétravail volontaire

10h45 • **Muriel Epstein**, maîtresse de conférences en sciences de l'éducation et de la formation, EMA, Université CY Cergy Paris, Le travail à distance pour les enseignants et enseignantes stagiaires

11h00 • **Aurélie Condevaux**, maîtresse de conférences en anthropologie, EIREST-IREST, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Le tourisme est mort, vive le travail à distance ! Médiations touristiques en temps de pandémie

11h15 - 11h30 • Discussion

SÉANCE 3

LE TÉLÉTRAVAIL ET LE GENRE

11h45 • **Yohan Selponi**, maître de conférences en sociologie, Centre européen de sociologie et de science politique, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Le travail scolaire à distance, ébauche de construction d'objet

12h00 • **Julie Landour**, maîtresse de conférences en sociologie, IRISSO, Université PSL Paris-Dauphine, Quand les hommes télétravaillent. Variations des arrangements domestiques en France, en Suède et en Suisse

12h15 • **Gabrielle Schütz**, maîtresse de conférences en sociologie, PRINTEMPS, Université Versailles Saint Quentin en Yvelines-Paris Saclay, Télétravail et inégalités de genre. Quel rôle jouent les organisations ?

12h30 - 12h45 • Discussion

Pause-déjeuner (sur place)

SÉANCE 4

TÉLÉTRAVAIL ET POLITIQUE

14h00 • **Delphine Deschaux-Dutard**, maîtresse de conférences en science politique, CESICE, Université Grenoble Alpes, Travailler à distance dans un domaine sensible : la politique étrangère et de défense face à la virtualisation du travail

14h15 • **Jonathan Chibois**, chercheur en anthropologie, Laboratoire d'anthropologie politique (EHESS/CNRS), Représenter les citoyens à distance : l'avenir du mandat de député est-il en télétravail ?

14h30 • **Tristan Haute**, maître de conférences en science politique, CERAPS, Université de Lille, Travail à distance, distance aux syndicats ? Le cas du télétravail

14h45 • Discussion

10^e JOURNÉE DES SCIENCES SOCIALES



Chaque année depuis 2012, la Fondation pour les Sciences Sociales met en place douze bourses d'appui à la rédaction d'un article inédit dans un domaine de recherche commun.

Toutes les sciences sociales sont concernées : économie, droit, sociologie, histoire, géographie, études urbaines, science politique, anthropologie...

Les bourses s'adressent aux chercheurs en début ou milieu de carrière. Sont éligibles les personnes de toute nationalité et tout statut, rattachées à des universités ou des organismes français (même si elles exercent à l'étranger), titulaires d'une thèse de doctorat.

Les contributions doivent être nourries de données et publiables dans des revues scientifiques. Rédigée avec l'appui éditorial de la Fondation, une version plus accessible est présentée à la Journée des sciences sociales. Au préalable, plusieurs réunions avec la direction scientifique offrent aux lauréats l'occasion unique de discuter entre eux leurs projets et de se former à la prise de parole.

FONDATION POUR LES SCIENCES SOCIALES

Créée en 2011 sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation pour les Sciences Sociales (FSS) entend soutenir le développement de la recherche et du débat en sciences sociales.

Sa directrice scientifique est **Claudia SENIK**, *Professeur d'économie à Sorbonne-Université et à l'École d'économie de Paris.*

Le comité scientifique comprend :

Hippolyte D'ALBIS

Directeur de recherche au CNRS et professeur à l'École d'économie de Paris

Françoise BENHAMOU

Professeur d'économie à l'Université Paris 13, membre du collège de l'ARCEP

François DUBET

Professeur émérite à l'Université de Bordeaux et Directeur d'Études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris

Florence G'SELL

Professeur de droit privé à l'Université de Lorraine

Monika QUEISSER

Directrice de la division Politiques sociales de l'OCDE

René SEVE

Président de l'Association française de philosophie du droit

Florence WEBER

Professeure à l'École normale supérieure

Financée sur fonds privés, la FSS est administrée par un comité exécutif. Ses orientations de recherche relèvent uniquement de la direction scientifique et du comité scientifique.

CONTACT contact@fondation-sciences-sociales.org

SITE <http://fondation-sciences-sociales.org>

En partenariat avec

Le Monde